

**Engagez-vous durablement
à nos côtés en choisissant
le don mensuel.**



Pourquoi nous soutenir avec un don mensuel ?

VOS AVANTAGES EN TANT QUE DONATEUR, DONATRICE

- La **liberté de choisir** le montant, la périodicité ou l'arrêt de votre soutien à tout moment.
- Des **informations régulières** sur nos actions dans notre magazine *Juste Terre* !
- Un **soutien plus écologique** : vous recevez moins de courriers, ce qui réduit votre volume de déchets papier.

LES AVANTAGES POUR NOTRE ASSOCIATION

- Des **ressources régulières** pour mener à bien nos missions.
- Une **meilleure planification** de nos actions dans la durée.
- Une **réduction de notre empreinte écologique** grâce à une moins grande production de papier.



Don régulier = moins de courriers

*Merci de votre confiance.
Merci de votre engagement.*



ENTRAIDE &
FRATERNITE

✓ **Oui, je soutiens la mission
d'Entraide et Fraternité**
et je fais un don mensuel (domiciliation européenne SEPA).

MES COORDONNÉES

M^{me} ☐ M. ☐

Nom

Prénom

Rue

Code postal Localité

Date de naissance

N° de téléphone/GSM

Adresse mail

Mon numéro de compte IBAN, d'où seront prélevés les dons mensuels, est le suivant :

BE

Date Lieu

Signature

MON DON MENSUEL

Je souhaite verser le montant mensuel suivant sur le compte **BE08 7320 4338 4313**
d'Entraide et Fraternité :

- ☐ 20 euros/mois ☐ 80 euros/mois
☐ 40 euros/mois ☐ euros/mois (autre montant)
☐ 60 euros/mois

Merci

- ☐ Je souhaite recevoir les informations (newsletters) d'Action Vivre Ensemble par emails.
☐ Je souhaite recevoir les appels aux dons d'Action Vivre Ensemble par emails.

Une question sur votre don ? Contactez Céline Masfrand : 02 227 67 09 – dons@entraide.be



Donnez en toute confiance

Entraide et Fraternité adhère au code éthique de l'Association pour une éthique dans les récoltes de fonds (AERF).
Nos comptes et l'utilisation de vos dons sont vérifiés chaque année par un réviseur d'entreprises indépendant.

- ✓ En signant ce formulaire de mandat, j'autorise Entraide et Fraternité à envoyer des instructions à ma banque pour débiter mon compte du montant indiqué, et ma banque à débiter mon compte conformément aux instructions d'Entraide et Fraternité au bénéfice du compte créancier BE08 7320 4338 4313.
✓ Je bénéficie d'un droit au remboursement par ma banque selon les conditions décrites dans la convention que j'ai passée avec elle. Je dois effectuer toute demande de remboursement dans les huit semaines suivant la date de débit de mon compte. Je peux obtenir auprès de ma banque des informations sur mes droits dans le cadre de ce mandat.

Entraide et Fraternité s'engage à ne pas communiquer vos informations personnelles à des tiers. Les données collectées seront conservées dans une ou plusieurs bases de données internes à l'association et sont indispensables pour pouvoir vous envoyer le cas échéant votre attestation fiscale. L'Association accorde la plus grande importance à la protection de vos données personnelles. Conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée et au Règlement Général de la Protection des Données, vous disposez des droits suivants concernant les données personnelles récoltées directement ou indirectement : droit d'information et d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement, droit à la limitation du traitement des données personnelles, droit à la portabilité des données et droit d'opposition. Pour exercer ce(s) droit(s), il vous suffit de nous contacter à Entraide et Fraternité - 32 rue du Gouvernement Provisoire à 1000 Bruxelles – T. 02 227 66 80 – privacy@entraide.be